

Réf : CNIG 2024.048

## COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DE LA COMMISSION MODELES ECONOMIQUES du 24 octobre 2024

### Ordre du jour

- Etude économique de l'écosystème géonumérique (Lucien Poisson, Afigéo)
- Datalliance : avancement depuis juin 2023 (Terry Moreau, IGN)
- Typologie des modèles économiques des plateformes régionales (Christine Archias, Afigéo)
- Note prospective sur l'évolution de Dinamis (Pierre Maurel, Dinamis)

Les **présentations et documents associés** sont disponibles sur la [page de la commission modèles économiques](#) du CNIG.

### Liste des participants

Voir Annexe

**Date envisagée** de la prochaine réunion de la commission Modèles Economiques : 23 janvier 2025

## Étude économique

Cette présentation reprend les grands chapitres de [L'Étude économique de l'écosystème géo-numérique](#).

Le premier point se focalise à l'échelle mondiale sur la répartition et évolutions de la chaîne de valeur, ainsi que la dépendance sectorielle à l'information géographique (avec une définition de Géo-dépendance).

Le second point porte sur le calcul du poids économique et l'impact en France. Un zoom expose les principaux chiffres sur les entreprises de l'offre de services géo-numériques : La croissance moyenne annuelle et la typologie des entreprises permet de mieux identifier les acteurs de l'écosystème.

En guise de conclusion, la présentation s'ouvre sur les perspectives pour les différents acteurs (institutions, acteurs publics, grandes entreprises), et le travail sur les recommandations pour favoriser l'écosystème.

### Remarques :

L'écosystème géo-numérique est petit par rapport à l'écosystème numérique en général, cela est bien montré par l'étude qui chiffre à 8% la part du géo-numérique dans le numérique. Ce qui est peu mais pas tant que cela, et il y a donc intérêt à rendre visible cet écosystème, qu'il sorte de son anonymat et de son isolement.

Ainsi, il est important pour l'écosystème géo-numérique de renforcer les ponts à faire avec d'autres écosystèmes.

En France, il y a un foisonnement de structures représentatives et de réseaux qui gravitent autour de l'information géolocalisée (Afigéo, FNCCR, CNIG, Déclic, OpendataFrance, ...). C'est une force mais cela peut être aussi une faiblesse car cela n'aide pas à la compréhension brouille le paysage

Il y aurait intérêt à créer davantage de passerelles entre ces différentes structures. A noter par exemple que l'Afigéo a signé des conventions avec la FNCCR, et d'autres associations, avec des axes de travail en commun et des actions concrètes.

L'association des entreprises du numérique InfraNum pourrait avoir besoin par exemple d'une représentativité des entreprises du géo-numérique.

Toutes ces structures ont des intérêts communs, et une fédération de ces intérêts avec une vision globale permettrait de renforcer la visibilité.

Il serait pertinent de commencer un inventaire et un travail de cartographie des structures représentatives qui touchent l'écosystème géo-numérique pour faire apparaître les complémentarités et appuyer la visibilité. L'étude économique, ainsi que des travaux déjà réalisés par l'Afigéo, permettent de jeter les bases de cet inventaire.

Dans les territoires, l'étude économique pourra être utilisée pour mobiliser les élus en permettant de mieux positionner les impacts et les spécificités des traitements d'informations géolocalisées. L'angle économique permet aussi de mieux faire passer des messages.

### Décision :

L'Afigéo et les commanditaires de l'étude (dont le CNIG) vont poursuivre le travail d'élaboration d'un plan d'actions suite à l'étude économique. La commission modèles économiques recommande qu'un inventaire et une cartographie des structures représentatives soit réalisée dans ce cadre. La commission participera aux actions permettant la mise en valeur et le développement de l'écosystème géo-numérique.

Lors d'une prochaine réunion de la commission, il pourra être intéressant de présenter comment dans chaque territoire a pu utiliser l'étude pour sensibiliser les acteurs.

### **Datalliance - Retour sur ce qui s'est passé depuis juin 2023**

Datalliance vise à instaurer un cadre de confiance fondé sur deux piliers majeurs : la garantie technique portée par les experts publics, et l'inscription des technologies privées émergentes dans un contexte plus global d'appui aux politiques publiques.

Dans le domaine de la cartographie de l'Anthropocène, le premier fondement permet aux décideurs et aux financeurs publics de dépasser leurs appréhensions face aux nouvelles technologies en accédant à une cartographie d'acteurs français jugés techniquement fiables par l'IGN : c'est le réseau Datalliance. L'Institut mobilise pour cela des experts chargés d'analyser en profondeur les technologies proposées par des start-up et PME françaises. Quant au second pilier, il se concrétise en facilitant le dialogue entre le monde des politiques publiques, axé sur l'intérêt général, et le secteur économique, centré sur le développement de l'économie nationale : c'est la mécanique des Rencontres Datalliance.

La première rencontre, centrée sur la thématique de la biomasse, s'est tenue le mardi 8 octobre dernier. L'équipe Datalliance a rassemblé les administrations porteuses des politiques publiques sectorielles concernées (MTECP et MASAF), les membres du Groupement d'Intérêt Scientifique Biomasse (ADEME, Inrae, FranceAgrimer, IGN), ainsi que les membres du réseau Datalliance (TerraNIS, Cybeletech, SpaceSense, Kermap, Kanop, NetCarbon, I-Sea, Kayrros) qui développent des solutions numériques pour le suivi et la gestion des biomasses. Une première partie fut consacrée à la mise en perspective des enjeux de politiques publiques et des défis de recherche et de connaissance (GIS biomasse). Une seconde partie, sous forme d'ateliers, a permis aux différents participants de discuter les outils de cartographie par télédétection des entreprises en lien avec les enjeux et priorités des politiques publiques, sur deux thèmes : les biomasses agricoles et les biomasses forestières et côtières. Un rapport bilan est en cours de rédaction, des pistes de collaborations se dessinent.

Les prochaines étapes pour l'équipe Datalliance consistent, entre autres, à concrétiser une collaboration sur la biomasse. D'autre part, la recherche des meilleurs savoir-faire cartographiques disponibles sur le marché se poursuit. Enfin, de nouvelles « Rencontres Datalliance » thématiques seront organisées prochainement, sur un rythme semestriel, avec des thèmes encore en cours de définition.

#### Remarques :

Comme il s'agit d'un nouveau réseau professionnel qui se met en place autour de la commande publique, il conviendra aussi d'intégrer les collectivités territoriales dans ce dispositif, il peut y avoir des « Datalliance » au niveau régional.

Il faut être attentif à préserver la garantie concurrentielle pour éviter les situations de monopole ou quasi-monopole, et Datalliance a bien pris en compte cet enjeu après une solide étude juridique. Les commandes se font toujours après appel d'offres, le dispositif apporte simplement un sourcing plus qualitatif autour de verrous technologiques et permet une meilleure connaissance des capacités de l'écosystème. Cela n'est pas incompatible avec les règles de la commande publique.

### **Typologie des modèles économiques des plateformes régionales**

La présentation faite est basée sur une [étude de juin 2023 par l'Afigéo](#), complétée par la synthèse de l'étude économique, et présente la carte des plateformes régionales ou parfois départementales. On entend par plateforme des organisations qui comprennent seulement une infrastructure pour la diffusion des données mais aussi du personnel pour animer des communautés, produire des services. Ce sont des centres de ressources (d'où l'acronyme CRIGE pour Centre de Ressources en Information Géographique).

Trois types de plateformes peuvent être distingués par leur structure juridique et leur modèle économique :

- Les plateformes indépendantes
- Les plateformes intégrées dans une structure chapeau
- Les plateformes État-région, ou internalisées (au sein des services de l'État ou de la Région)

Tous les modèles ont leurs avantages et leurs inconvénients, et il n'y a pas de modèle idéal. Cette diversité de modèles peut être perçue comme une richesse résultant de la vitalité de l'écosystème, Cependant l'hétérogénéité des modèles des plateformes est préjudiciable pour rendre visible leur rôle dans l'écosystème de la donnée.

En termes économiques, aucune plateforme n'a actuellement les moyens de ses ambitions, et leur pérennité n'est pas garantie. Une piste proposée est de créer un cadre réglementaire des plateformes pour les consolider, gagner en autonomie, souplesse et réactivité en faisant en sorte que ce soient les bénéficiaires des services qui en garantissent la permanence.

Un séminaire stratégique du réseau des CRIGEs de l'Afigéo est programmé début 2025 pour faire ressortir une position commune des plateformes quant à l'évolution de leur modèle.

#### Remarques :

À l'échelon départemental, il y a aussi des hétérogénéités des plateformes, la réflexion pourra être poursuivie aussi à ce niveau.

#### Décision :

La commission modèles économiques sera informée des propositions issues du séminaire stratégique du réseau des CRIGEs.

### **Dinamis**

La recherche d'une pérennisation du dispositif DINAMIS (Dispositif Institutionnel National d'Approvisionnement Mutualisé en Imagerie Satellitaire) incite à se réinterroger sur la pérennité de

ses modes de financement. Le financement actuel est basé sur la mobilisation de ressources exclusivement publiques, quasi-exclusivement versées sur fonds propres par ses membres fondateurs. Le GT CNIG-DINAMIS a été mis en place pour identifier des perspectives d'évolution et formaliser des pistes de réflexion qui aideront à choisir un modèle de développement pérenne de DINAMIS. Sans disposition visant à terme une inscription de son coût de fonctionnement au sein de budgets de l'une ou de plusieurs de ses structures fondatrices, une ouverture des modalités de financement du dispositif devra être identifiée.

Les analyses menées au sein du GT mettent en évidence trois voies possibles d'évolution de DINAMIS. Une première voie consisterait à faire évoluer le modèle en augmentant les contributions des utilisateurs (reste à charge lors de l'acquisition des données) et en favorisant l'arrivée d'acteurs intermédiaires de valeur ajoutée auprès des utilisateurs et qui reverseraient une partie de cette VA à DINAMIS. La gouvernance devrait s'adapter à l'évolution de l'assiette des co-financeurs. Un transfert uniforme de la charge financière vers les utilisateurs diminuerait mécaniquement les subventions récurrentes du modèle actuel. Une seconde voie serait de mettre en place un modèle de financement mixte en intégrant des partenaires ou des utilisateurs privés relevant du secteur commercial et concurrentiel : données cédées par des fournisseurs partenaires, collecte de redevances sur l'usage de données diffusées sans coût pour des prestataires référencés de la commande publique. Une troisième voie, non exclusive des deux premières orientations, consisterait à rechercher des ressources supplémentaires ou alternatives issues d'une tarification de l'accès aux services DINAMIS : système d'abonnements aux applications et outils en ligne, de type Freemium avec formules personnalisables.

#### Décision :

Le Groupe de travail Dinamis du CNIG a terminé les actions prévues dans son mandat, cependant, il pourra être intéressant de poursuivre la dynamique du groupe pour, à partir de l'exemple Dinamis, travailler à des recommandations générales pour les plateformes.

#### **Conclusion**

Date envisagée pour la prochaine réunion de la commission modèles économiques : le 23 janvier 2025

## Annexe : Liste des participants

Nom	Organisme
Edmond BARANES	Président commission modèles économiques
Benoît MORNDO	CNIG
Pierre LAULIER	CNIG
Lucien POISSON	AFIGEO
Hervé HALBOUT	Halbout Consultant
Anne FROMAGE-MARIETTE	OPenIG
Audrey PELLEY	MTEECPR/CGDD
Anne-Yvonne GUEGAN	Syndicat Mixte Manche Numérique
Brice GAL	Régie des données Savoie-Mont-Blanc
Christophe NICOLLE	Région Pays-de-la-Loire
Clément JAQUEMET	MTEECPR/CGDD/Ecolab
Christine ARCHIAS	Afigéo / CRIGE PACA
Éric BERNER	MEFI/DGE
Fabrice TAILLEFUMIER	CRIGE Normandie
Delphine FONTANNAZ	CNES
François CHIRIE	IGN
Hugo GELEE-MAUPIN	IGN
Jérémie BOYER	LA POSTE
Liliane DEDRYVER	IGN
Marion MASSOL	
Nathalie LEMOINE	Région Ile-de-France
Nicolas LAMBERT	IGN
Pierre MAUREL	INRAE UMR TETIS
Pierre-Alban BONIN	FNCCR
Terry MOREAU	IGN
Valentine BRUYERRE	IGN
Nathalie ORLHAC	CCR
Marine de SURY	CIGREF